

# Compte-rendu

## de l'Assemblée Générale de NOLIMIT63

06 juillet 2024



**Saison 17**

# Table des matières

<b>ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>3</b>
Préambule .....	3
<b>1 – BILAN DE LA SAISON 2023-2024.....</b>	<b>4</b>
Adhérents et inscriptions .....	4
<b>2 - BUDGET.....</b>	<b>5</b>
Prévisions d'achats 2024/2025.....	5
<b>3 – NOUVELLE SAISON 2024-2025 .....</b>	<b>5</b>
Adhésions .....	5
Inscriptions à une manche.....	6
Dates et parties.....	6
Règlement Live.....	9
Dotation.....	11
Sit&Go du Vendredi .....	12
Buvette .....	12
Championnat Online.....	13
La Fédération Française de Poker Associatif.....	13
CFIPA (Championnat de France Individuel de Poker Associatif) .....	14
CFEPA (Championnat de France par Equipe de Poker Associatif) .....	14
Main Event .....	15
Communication.....	15
Sorties et activités .....	15
Dons et sponsors .....	16
Vêtements.....	16
Votes, questions diverses, remarques .....	16
<b>4 – ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : .....</b>	<b>21</b>
Bureau (responsables pénaux de l'association) : .....	21
Les Conseillers d'administration .....	21
<b>5 - Membres actifs .....</b>	<b>22</b>

## ORDRE DU JOUR

- Bilan de l'année écoulée
- Budget
- Propositions pour la nouvelle saison

## Préambule

L'association NOLIMIT63 s'est réunie pour son Assemblée Générale le 06 juillet 2024 à la salle « Terre de Jeux », 190-194 boulevard Gustave Flaubert, à Clermont-Ferrand.

Chaque année, nous essayons de faire fonctionner l'association afin de satisfaire au mieux tous les membres. Les nouvelles modifications pour cette saison ont été votées lors de l'AG. Nous invitons les éventuels mécontents à participer aux Assemblées Générales ou à faire procuration. Contrairement à ce que certains peuvent penser, **VOUS AVEZ TOUS votre mot à dire et le droit (et devoir) de voter nos règlements lors de l'A.G.**

29 personnes étaient présentes (dont 4 membres du C.A.)

Encore une bonne participation des membres cette année, néanmoins nous comptons 7 membres supplémentaires présents par rapport à l'année dernière, **merci à vous pour votre implication !**

**Étaient présents :** Abys, Al63, Allégorie, Axman, Billy, Binouzzzzz, Bricolo, Brurama, Bullrox, Calou, Champagne, Corsica, Corste, Crevettemix, Cyraliane, Dams03600, Duduche, Fullix, Gandal, Isa, Kami, La\_Rascasse, Lo, Mesureur, Orion, Papa63, Riok, Rubia, Sorceleur, Surfin' Bird, Taraks, Tonio63, Warnerman, Zyx.

**Sont excusés les membres ayant donné leur procuration :** Bastet (à Lo), Daemon (à Abys), Fabien1063 (à Brurama), Iwillssurvive (à Taraks), Kalagan (à Cyraliane), KeenV (à Sorceleur), Ludo (à Surfin), Spar (à Isa), Oxxo (à Crevettemix), Skaven (à Dams03600), SuperNickel (à Riok), Yann63 (à Bricolo).

## 1 – BILAN DE LA SAISON 2023-2024

Nous avons commencé cette Assemblée Générale en demandant aux membres leurs retours sur la saison écoulée.

### Points positifs :

- 33 membres actifs, c'est un record, merci à eux !! Grâce à eux, moins de soirées d'orga ont été effectuées chacun (25 l'année dernière)
- Les 2 tableaux du championnat MTT ont permis une meilleure jouabilité
- Relation au beau fixe avec Winamax (dons de tables de Winamax...)
- Meilleur comportement concernant la propreté aux tables

### Points négatifs :

- Comportements violents aux tables, notamment dus à la consommation d'alcool.
- Litiges aux tables sans consultation du TD
- Comportement agressif aux tables online
- Proposition : → atelier règles / perfectionnement  
→ un responsable pour chaque table (avec barème de sanction)
- Départ anticipé volontaire pour certains joueurs durant les parties MTT → ce sera sanctionné
- Rappel : il faut accepter les personnes qui ne pensent pas ou ne jouent pas de manière ordinaire

Le CA vous remercie pour votre participation à ce débriefing constructif.

## Adhérents et inscriptions

La saison 17 a compté 145 adhésions (110 joueurs live, 29 joueurs online, 6 adhésions « découverte » : 4 en début de saison, 2 en fin de saison).

- 6 joueurs live et 5 joueurs online supplémentaires par rapport à l'année dernière.

De manière globale, nous vous remercions de l'accueil que vous faites aux nouveaux membres et de l'ambiance générale autour des tables.

**Rappel :** s'il y a une altercation aux tables, il est nécessaire d'appeler impérativement un des TD pour qu'une décision neutre soit tranchée. Le règlement Officiel du Poker de Tournoi en Association est disponible sur le forum et à chaque partie à la table de marque.

## 2 - BUDGET

Les comptes sont présentés en Annexe I.

### Prévisions d'achats 2024/2025

- faire un nouveau site pour le club
- tapis pour les tables rouges
- réhabilitation des anciennes tables, achat ou confection de nouvelles tables

## 3 – NOUVELLE SAISON 2024-2025

### Adhésions

La **cotisation VIP** coûte 65 € donne accès :

- aux championnats online sur la plateforme Winamax
- au championnat MTT live (gratuit)
- au championnat SNG live (gratuit)
- à des ateliers de perfectionnement (gratuit)
- à des liens VIP (vidéos, outils...)

La **cotisation Online** coûte 35 € donne accès :

- aux championnats online sur la plateforme Winamax

Attention, cette cotisation ne permet pas de disputer les championnats live proposés.

Le paiement des cotisations s'effectuera **UNIQUEMENT** sur Internet à l'adresse suivante :  
<http://adhesion.nolimit63.com>.

Si vous rencontrez un problème, n'hésitez pas à nous contacter par MP, SMS, WhatsApp, Facebook...

## Inscriptions à une manche

La salle « Terre de Jeux », 190-194 bd Gustave Flaubert 63 000 CLERMONT-FERRAND, reste notre QG pour les années à venir, grâce à notre partenariat avec la mairie que nous remercions.

Nous rappelons à nos membres que nous partageons l'établissement avec d'autres associations. Par conséquent, le planning d'occupation de la grande salle ne dépend pas de notre seule volonté.

**Arrivée des joueurs : 18h / Début du tournoi : 18h30.**

Afin de ne pas finir trop tard et surtout d'éviter de pénaliser les tables où peu de joueurs ont pris place, nous vous prions de vous présenter à l'heure en début de manche et au retour des pauses. Tout abus sera sanctionné. Le jeu commence dès que 3 joueurs sont à table en début de tournoi (et reprise du jeu après les pauses dès que 2 joueurs sont à table).

Le Tournament Director (TD) veillera à ce que les horaires de démarrage et de pause soient respectés, de ce fait, il n'y aura **pas d'inscriptions tardives** ! *(Toutefois, un joker sera toléré par an).*

Le **late reg** sera possible durant 2 rounds. Une tolérance sera octroyée pour les membres actifs avec une raison valable.

→ Tout retard ou absence devra être signalée à Sorceleur (06 86 88 28 67) par message sous peine d'être pénalisé pour les prochaines manches. La sanction pour non avertissement de son absence à une manche du Championnat MTT Live après s'y être inscrit s'élève à 100 points.

Tout départ d'un joueur en cours de jeu sera sanctionné d'une manche de suspension (sauf cas de force majeure).

## Dates et parties

Cette année, la partie « Découverte » est une nouvelle fois reconduite en début d'année.

**14 dates** seront prévues cette année pour le Championnat Live (dont 10 comptent pour le classement) + **10 dates** pour le Championnat SNG (dont 7 comptent pour le classement) + 1 date pour le **Main Event** + 1 date pour la **remise des lots**.

### Format des parties :

- **Shorthanded** : 6 joueurs à la table
- **Full Ring** : 8 joueurs à la table
- **2 Deepstacks sur un jour** (un le samedi et un le dimanche)

- Les parties se déroulant le samedi commenceront à **18h30** (sauf indication contraire), avec une arrivée des joueurs dès **18h**.

- Le calendrier est susceptible de changer en cours d'année puisque nous partageons la salle avec d'autres associations.

Partie 1 : Samedi 14 septembre

Partie Découverte : Samedi 28 septembre

Partie 2 : Samedi 12 octobre

Partie 3 : Samedi 26 octobre  
(Deepstack 10h-01h environ)

Partie 4 : Samedi 23 novembre

Partie 5 : Samedi 07 décembre

Partie 6 : Samedi 04 janvier

Partie 7 : Samedi 1er février

Partie 8 : Samedi 15 février

Partie 9 : Samedi 1er mars

Partie 10 : Samedi 15 mars

Partie 11 : Samedi 29 mars

Partie 12 : Samedi 12 avril

**Main Event : Samedi 26 avril**

Partie 13 : Samedi 10 mai

(Une date sera ajoutée dans l'année

un dimanche pour organiser un deepstack)

- Les parties commenceront à **20h** (sauf indication contraire), avec une arrivée des joueurs **dès 19h30**.
- Le calendrier est susceptible de changer en cours d'année puisque nous partageons la salle avec d'autres associations.

Partie 1 : Vendredi 20 septembre

Partie Découverte : Samedi 28 septembre

Partie 2 : Vendredi 04 octobre

Partie 3 : Vendredi 1er novembre

Partie 4 : Vendredi 13 décembre

Partie 5 : Vendredi 10 janvier

Partie 6 : Vendredi 21 février

Partie 7 : Vendredi 07 mars

Partie 8 : Vendredi 04 avril

**Main Event :** Samedi 26 avril

Partie 9 : Vendredi 02 mai

Partie 10 : Vendredi 13 juin

## Règlement Live

Le règlement du Championnat Live - Saison 18 - 2024/2025 est à la fois disponible sur le forum et à la table de marque des manches Live.

Nous vous invitons à le lire attentivement car votre participation aux manches Live présuppose que vous adhérez à celui-ci.

Dans un souci de respect et d'entraide commune, les joueurs sont priés de **débarrasser leurs affaires et d'aider à ranger le matériel**. Si certains ne participent pas au bon fonctionnement du club, le CA se réserve le droit de les sanctionner (allant d'un simple avertissement au retrait de points, voire à l'exclusion temporaire ou définitive de l'association).

Avec la mise en place des deux tableaux, la salle sera partagée en deux et **chaque joueur de la table finale devra ranger ainsi la moitié de la salle ensemble**, lors du début de leur TF.

### Points Bonus :

Il a été décidé de supprimer les points bonus liés à la participation aux tournois payants sur Winamax.

### Sit & Go en marge du MTT Live :

Des Sit & Go de 5 joueurs sont organisés pour les joueurs sortis du Championnat MTT Live.

Ils rapporteront **80 points** pour le vainqueur et **40 points** pour le runner up, au nombre de 3 maximum par joueur sur une soirée.

Le dernier Sit & Go devra commencer au maximum au démarrage de la dernière table finale MTT. Des feuilles de score seront fournies pour les Sit & Go et devront être correctement remplies avec l'heure de démarrage et de fin du Sit & Go (*toute feuille incorrectement renseignée annulera purement et simplement le résultat du Sit & Go*). Le vainqueur et le runner up devront vérifier cela et ranger les jetons pour les futurs Sit & Go ou la table s'il est tard.

**Les stacks de la future manche MTT seront préparés par les joueurs de ces Sit & Go.**

Ils ne pourront en commencer un que lorsqu'ils auront préparé autant de stacks que de joueurs présents. Ils s'engagent également à ranger le matériel utilisé, tables et chaises.

## Protocole sanitaire :

Le port du **masque** n'est pas obligatoire mais conseillé en cas de maladie.

Chaque joueur est tenu de se désinfecter les mains à chaque fois qu'il entre dans la salle de jeu, grâce au **gel hydroalcoolique** disponible.

Nous rappelons aux membres que nous partageons les lieux avec d'autres associations.  
Par conséquent, nous vous demandons de laisser les lieux propres comme à votre arrivée :  
toilettes, espaces communs...

Le verre, le carton, le plastique et l'aluminium des canettes sont recyclés dans des poubelles jaunes prévues à cet effet.

Pour les fumeurs, merci de ne pas jeter les mégots sur le sol, un cendrier est disponible à l'entrée de la salle.

**Merci à tous !**



## Dotation

Au vu du nombre d'adhérents en début de saison, le CA décidera si le championnat se déroule sur un ou deux tableaux. Si nous jouons sur deux tableaux, comme cette année, les trois vainqueurs de chaque tableau se verront récompensés de 80/50/20 miles. La valeur de ces miles sera ajustée en fonction du nombre d'adhérents en fin de saison.

Les membres cumuleront des miles et choisiront un lot en fin de saison.

Le système des points est maintenu, c'est-à-dire que pour chaque manche, les joueurs obtiendront un nombre de points en fonction de leur place obtenue dans la soirée. En fin d'année, nous additionnerons les 10 meilleurs résultats sur les 15 manches prévues ainsi que les points bonus (voir paragraphe ci-dessous) et les meilleurs joueurs\* obtiendront un lot sous forme de miles, [environ 15 % du prizepool du Championnat MTT Live]. Ces lots seront reversés en fin d'année afin que les joueurs puissent cumuler leurs lots.

*\*nombre de places payées en fonction du nombre de joueurs participant au Championnat MTT Live.*

En fin d'année, les meilleurs classés\* pourront également participer à la Finale du CFIPA (Championnat de France Individuel de Poker Associatif), qui aura lieu en 2026 pour le Championnat MTT Live 2024/2025.

*\*nombre de places attribuées par le Club des Clubs en fonction du nombre de membres ayant participé au Championnat MTT Live.*

Grâce aux membres jouant sur internet, notre partenaire Winamax nous offre de nombreux **packages Winamax Event ! Bravo à tous !**

Concernant le Main Event, notre partenariat avec Winamax nous permet de le doter d'un **package Winamax Event** (WiPT Paris, Sismix Marrakech, WPO Bratislava).

Peu d'associations peuvent se targuer de bénéficier d'une telle dotation. 😊

## Sit&Go du Vendredi

Nous reconduisons le Championnat SNG se déroulant un vendredi soir par mois à 20h à « Terre de Jeux ». Ce championnat est organisé 10 fois dans l'année, dont 7 parties compteront pour un classement qui fonctionnera avec un système de points identique à celui du CFEPA.

Les joueurs participants devront être autonomes pour installer le matériel, jouer et ranger !

Les recettes de la buvette du vendredi seront reversées aux joueurs les mieux classés du Championnat SNG.

NB : Dans la mesure du possible, ces parties ne sont pas planifiées la veille d'une partie Live.

*En cas d'égalité pour désigner le gagnant, nous compterons le nombre de 1<sup>ères</sup> places, puis de 2<sup>ndes</sup> places, puis de 3<sup>e</sup> places.*

## Buvette

La vente de boissons et de sandwiches s'effectue au comptoir à l'entrée de l'établissement. Un système de vente de carte à 10 € est privilégié afin d'éviter la manipulation de monnaie.

Afin de s'inscrire dans une démarche éco-environnementale, nous utiliserons désormais les gobelets réutilisables pour servir le café ainsi que les softs (servis à partir de grandes bouteilles). Une consigne d'1 € est demandée pour chaque gobelet. Nous vous suggérons de garder votre gobelet de parties en parties.

Les bénéfices de la buvette sont destinés à la dotation du Championnat MTT Live.

Le prix des sandwiches sera ajusté en fonction de leurs ingrédients.

## Championnat Online

Le contrat avec Winamax est renouvelé pour 1 an.

### Les différents championnats :

- de septembre 2024 à janvier 2025 : un championnat Freeroll, un payant à 2 €, un Omaha à 2 €.
- de janvier 2025 à juillet 2025 : un championnat Freeroll, un payant à 2 €, un Omaha à 2 €.

L'inscription tardive est effective jusqu'à 21h.

*S'il y a moins de 20 participants aux manches Online, l'équipe de Winamax se réserve le droit d'abaisser la dotation.*

**Attention** : Pour la saison prochaine, un joueur ne pourra participer aux championnats que d'un seul club durant la même période.

## La Fédération Française de Poker Associatif



Le club de NoLimit63 adhère à la Fédération Française de Poker Associatif (<https://www.ffpoker.org/>).

Cette fédération a changé son nom en septembre 2023. Son projet de faire reconnaître cette discipline au même titre que les échecs ou le bridge commence ainsi à voir le jour.

Elle regroupe plusieurs clubs de poker à travers toute la France. Aujourd'hui, cette association gérée par des bénévoles rassemble plus de 150 clubs.

Elle est dirigée uniquement par les clubs adhérents et propose plusieurs compétitions dont le CFIPA (Championnat de France Individuel de Poker Associatif) et le CFEPA (Championnat de France par Equipe de Poker Associatif).

Pour fonctionner, cette association demande aux clubs adhérents une cotisation annuelle dont le montant est fonction du nombre de membres de chaque club. En plus de cette cotisation, le club de NoLimit63 paye une licence au Club des Clubs de Poker pour chacun de ses membres.

Pour la saison 2023 / 2024, le coût de cette licence était de 5 € par membre. Ce coût est inclus dans la cotisation à NoLimit63.

Donc en adhérant à NoLimit63, les membres obtiennent automatiquement leur licence à la Fédération Française de Poker ce qui leur permet de participer au CFIPA via le Championnat MTT Live ou via les qualifications online.

## CFIPA (Championnat de France Individuel de Poker Associatif)



Cette année, la compétition CFIPA a eu lieu au Havre du 08 au 12 mai 2024.

Félicitations à tous les qualifiés (premières places du classement MTT Live 2022-2023).

La finale CFIPA 2025 aura lieu au casino d'Aix-en-Provence du 29 au 1<sup>er</sup> juin 2025. Ce sont les joueurs ayant participé au Championnat MTT Live 2023/2024 qui peuvent s'y qualifier (hors qualifications online).

## CFEPA (Championnat de France par Equipe de Poker Associatif)

La sélection de l'équipe a été confiée à **Surfin'Bird**, qui prend son rôle très au sérieux puisque des entraînements réguliers ont eu lieu tout au long de l'année.

**Brurama** a géré les relations avec la Fédération de Poker Associatif et souhaite passer le flambeau.

Vous pouvez postuler pour intégrer la team de sharks (contacter le capitaine). Pour cela, il est nécessaire d'avoir certaines qualités comme :

- ❖ savoir jouer en équipe (et non que pour soi),
- ❖ s'investir pleinement dans cette aventure (participation aux entraînements, s'investir en tant que membre actif),
- ❖ être disponible les dimanches où ont lieu les compétitions.

Ensuite, une invitation pour un entraînement sera transmise pour découvrir les principes de la compétition ainsi que le groupe CFEPA déjà en place. S'en suivra un débat avec le capitaine, qui débouchera sur une intégration ou non dans la Team CFEPA 2024/2025.

Vous pouvez également postuler pour devenir capitaine de la team CFEPA (voir post sur le forum). Si plusieurs personnes se présentent, le CA et les membres de la team CFEPA de l'année précédente voteront pour l'élire.

Budget CFEPA : Le budget est géré par le CA, en consultation avec le capitaine.

- Cette année, une étape à domicile a été organisée, tous les bénéfices de la buvette lors de cette étape ont été reversés au budget CFEPA et conservés pour les futures dépenses dont la participation à la demi-finale Nationale du CFEPA 2024 qui a eu lieu du 08 au 09 juin 2024 à Vals-les-Bains (frais de déplacement, d'hébergement et de repas).

***NB :** Pour les membres qui doutent de l'utilité de la participation à cette compétition, nous leur rappelons que le CFEPA est une compétition régionale qui permet ensuite d'accéder à une finale nationale. Se faire connaître et accéder à de grandes compétitions permet au club de rayonner et d'obtenir auprès de la ville de Clermont-Ferrand et d'autres sponsors d'éventuelles subventions ou avantages conséquents.*

## Main Event

Le Main Event aura lieu le Samedi 26 avril 2025.

Nous recherchons des volontaires pour être TD et à la buvette, mais également aider ponctuellement durant cette journée (buvette, repas, chip race...).

## Communication

Site : <https://www.nolimit63.com> (vitrine du club)

Site : <https://site.nolimit63.com> (inscriptions aux manches)

Forum : <https://forum.nolimit63.com> (forum d'échange pour les membres du club)

 <https://www.facebook.com/Nolimit63> (communication externe)

 <https://www.instagram.com/nolimit63-clermont> (communication externe)

Les informations importantes sont également communiquées via WhatsApp et SMS.

## Sorties et activités

Nous aimerions réitérer ce genre d'événement. Si une personne souhaite l'organiser, elle est la bienvenue.

## Dons et sponsors

Nous remercions vivement **Frédéric Ropital (Spar)** pour sa générosité !

De même, nous remercions **la ville de Clermont-Ferrand, Winamax et le magasin Spar d'Aubière.**

Nous tenons à remercier chaleureusement **Jacques Decombat (Corste)** pour l'impression des chevalets « prénom/pseudo » de qualité.

## Vêtements

Selon vos besoins, une commande de vêtements et d'accessoires Nolimit63 sera effectuée en début d'année (sweats zippés à capuche brodés, polos brodés, tee-shirts avec sérigraphie, doudounes sans manches brodées, bonnets...).

N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

## Votes, questions diverses, remarques

45 voix (33 présents, 12 procurations)

### ❖ Organisation du championnat MTT :

- 14 manches MTT dont 10 comptent : **26 voix pour**

- 15 manches dont 10 comptent : 16 voix pour

### ❖ Organisation SNG :

- 10 manches dont 7 comptent : **24 voix pour**

- 12 manches dont 8 comptent : 11 voix pour

### ❖ Structure du MTT :

- Rester sur 2 tableaux : **43 voix pour**

### ❖ Type de parties :

- Organisation d'une partie SuperShorthanded : 16 voix pour, **29 voix contre**

### ❖ Organisation obligatoire :

- Une fois les inscriptions closes, 2 membres non actifs et inscrits à la partie seront tirés au sort pour aider à l'installation : 10 voix pour, **33 voix contre**

**QUESTIONS :**

Warnerman : « Je propose d'avoir le droit à un re-entry chacun par saison, utilisable quand on veut jusqu'à un certain niveau dans le tournoi. Cela permettrait notamment aux joueurs qui viennent de loin et qui sautent en 30 min de ne pas venir pour rien et aussi car le re-entry fait aujourd'hui totalement parti du MTT live avec les stratégies qui vont avec. »

Réponse : Gestion supplémentaire pour les TD. Sondage : 21 voix pour, 21 voix contre.

Fullix : « Peut-on imaginer une soirée Cash Game dans l'année avec une re-entry ».

Réponse : Pourquoi pas une soirée « fun » avec ce genre de jeu.

Surfin'Bird : « Pourquoi la page Facebook du club n'est pas plus utilisée (pour annoncer les manches live et online, pour annoncer les vainqueurs des manches live et des différents championnats, pour annoncer les résultats du CFEPA, etc.) ? »

Réponse : Par manque de temps. Cyraliane s'était proposé mais en décembre, son emploi du temps ne lui a pas permis d'assurer son poste, l'équipe du CA a pris le relais. Le canal WhatsApp a été privilégié. À ce sujet (Facebook), toutes les volontés sont acceptées, sans obligatoirement intégrer le CA.

Surfin'Bird : « Où en est la refonte du site internet du club ? »

Réponse : C'est en cours, Flavien et Gwenaëlle travaillent à la refonte, cela avance, mais remercions-les car ils travaillent bénévolement. Nous avons aussi contacté un web designer.

Surfin'Bird : « Peut-on supprimer les points bonus online qui ne servent à rien pour la fréquentation des manches online (la dernière manche en omaha a intéressé seulement 19 membres, très peu de représentation du club dans la Ligue des Clubs) ? »

Bastet : « Les points Winamax pèsent dans le classement général (le top 15 serait un poil différent). Pas facile d'avoir du temps en semaine pour ces parties, et les points ne sont pas corrélés au fait de gagner les parties ».

Réponse : À la demande de nombreux membres, nous cessons cette année les points Bonus Winamax et espérons que la dotation restera inchangée.

Surfin'Bird : « Le championnat omaha ne devrait-il pas être supprimé car il intéresse très peu de membres (seulement 39 ont joué le dernier championnat omaha pour un club qui a 145 membres !) ? »

Réponse : Le maintenir ou non ne change rien donc pourquoi pas le maintenir pour les joueurs à qui ce format plait. Après contact auprès de Winamax, le championnat Omaha pourrait être remplacé par un championnat Hu (à préparer pour 2025).

Surfin'Bird : « Pourquoi la Ligue des Clubs a été très peu mise en avant cette saison alors qu'elle permet au club de récupérer des miles de Winamax (certaines manches n'étaient pas annoncées sur WhatsApp) ? »

Réponse : Voir la réponse ci-dessus sur la communication. Cependant, nous avons eu globalement de bons résultats.

Surfin'Bird : « Serait-il possible de caper le prochain Main Event du club à 20 tables de 8 joueurs car au-delà le tournoi n'était pas agréable à jouer cette année (9-handed + on était serré comme des sardines !) ? »

Réponse : Oui nous y avons pensé, ce n'est pas une mauvaise idée. Néanmoins on reste tributaire des annulations de dernière minute il faut environ 200 inscrits pour entre 160 et 170, 15% de défection (ce n'est pas une science exacte) surtout si gratuit.

Fabien : « N'est-il pas possible de quitter la Fédé et de créer une ligue d'Auvergne avec une vraie dotation, attention baisse du volume online pour la 2eme année consécutive de près de 20%, il faut trouver une solution : ajouter des amis qui jouent sur Winamax / pub dans le campus des Cézeaux... Attention cette année 1 membre pourra uniquement jouer dans un seul club online.

Réponse : C'est à réfléchir et faisable si quelqu'un s'en occupe.

Ludo / Abys : « Continue-t-on l'adhésion à la Fédération Française de Poker Associatif, au CFEPA ? »

Réponse : Nous attendons le nombre de clubs participant au CFEPA. Un vote sera soumis ultérieurement. De toutes façons si CFEPA l'an prochain, il y aura vote du budget et fonctionnement par le CA, avec élection démocratique du capitaine, un règlement sera aussi nécessaire...

Ludo / Abys : « Y aura-t-il une prise en charge du buy-in pour la finale CFIPA (déjà évoqué par le passé) ? »

Réponse : Nous attendons si la compétition CFEPA aura lieu. Le CA se réunira pour décider si une partie ou la totalité du budget peut être allouée au CFIPA.

Billy : « Faites-vous des cessions d'initiation ? »

Réponse : Nous en avons déjà fait, pourquoi pas en refaire. Surfin a posté beaucoup de sujets sur le forum.

Surfin'Bird : « Le club avait une trésorerie importante de 14 500 € au début de la saison (cf. CR de la dernière AG), pourquoi avoir fait un bénéfice sur le Main Event (de mémoire 2 000 € mais le post de Bruno à ce sujet a mystérieusement disparu du forum !) alors qu'un prizepool plus important aurait pu être proposé (seulement 2 000 € cette année dont les 3/4 viennent de Winamax !) ? »

Réponse : Lorsque l'on organise un Main Event, nous ne connaissons pas à l'avance le bénéfice, s'il y en a un ! Nous devons donc communiquer le Prize Pool à l'avance, puisque les lots ne doivent pas être achetés justement avec les bénéfices. De plus, nous pensons que + 2 000 euros de dotation sur un Main d'une journée est à notre sens une belle dotation. Que la moitié, et non pas les trois quarts viennent de notre sponsor, il n'en reste pas moins que ça reste une belle dotation !

Le post n'a pas mystérieusement disparu, puisque Bruno avait fait, au contraire, preuve de transparence, en postant nos résultats sur le forum, sauf qu'il n'a pas pensé que d'autres personnes, animées par la jalousie suppose-t-il, avaient accès au forum (partie libre) et avaient colporté une fois encore des rumeurs ! Il a donc préféré l'enlever.

Papa63 : « Peut-on finir le championnat plus tôt, dans l'année ? »

Réponse : Nous essayons de faire au mieux, en coordonnant nos dates avec les autres associations, avec les compétitions CFEPA etc. L'année prochaine, la saison devrait terminer courant juin 2025.

Skaven : « Peut-on remplacer le lot Vegas par un lot Europe (EPT, ESPT, Eureka...) »

Réponse : C'est PokerStars qui gère ces tournois, qui n'est pas notre partenaire. Des packages Europe existent grâce à notre partenariat avec Winamax (à gagner grâce au championnat MMT, sur le 2 € online et lors du Main Event).

Ludo : « Peut-on passer des parties MTT en journée le dimanche ou le samedi (9h - 20h par exemple) afin de gagner encore en confort de structure avec les 2 tableaux ? »

Réponse : Les Deepstacks seront organisés en journée : un le samedi et un autre le dimanche pour éviter de pénaliser ceux qui travaillent.

## 4 – ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Cette année, il n'y a pas d'élection le CA a été élu pour 2 ans afin d'assurer une continuité des projets mis en œuvre.

**Le Conseil d'Administration** est composé d'un bureau (Président, Trésorier et Secrétaire) mais aussi de conseillers d'administration.

Le C.A. gère l'association durant toute la saison, il fait respecter les règles votées lors de l'Assemblée Générale. Il s'occupe autant des tâches courantes que des imprévus. Il réadapte si besoin et/ou crée de nouvelles règles pour le bien et la pérennité du club.

**Le C.A. est entièrement composé de bénévoles.**

### Bureau (responsables pénaux de l'association) :

- **Rôle du Président : Bruno RAMAGNANO (Brurama)**  
*Responsable de l'association + responsable juridique + responsable des relations FFPA*
- **Rôle du Trésorier : Fabien RAVEL (Fabien1063)**  
*Responsable trésorerie + responsable des relations Winamax*
- **Rôle de la Secrétaire : Claire DENAUX (Crevettemix)**  
*Rôle administratif de l'association + relations membres actifs*

### Les Conseillers d'administration

- **Rôle du conseiller A : Stéphane MAITRE (Sorceleur)**  
*Responsable des classements Live*
- **Rôle du conseiller B : Frédéric ROPITAL (Spar63)**  
*Responsable des stocks (boissons/restauration)*
- **Rôle du conseiller C : Christophe CHAMBON (Cyrالية)**  
*Responsable de la communication*  
*Responsable des relations inter-associations*
- **Rôle du conseiller D : vacant** (Sorceleur assurera l'intérim)  
*Responsable des comptes-rendus des manches et des photos*

➔ *Tous les membres du Conseils d'Administration modèrent le forum.*

## 5 - Membres actifs

Au même titre que les membres du C.A., les membres actifs devront organiser environ 2 à 4 parties dans la saison (TD, floor et/ou buvette, selon leur préférence), mais ils n'ont pas de responsabilités définies durant le reste de l'année en dehors des parties (pas de présence exigée aux réunions du C.A.).

Un système d'inscriptions via un tableau partagé sera mis en place en début d'année avec les dates préétablies.

Nous tenons à remercier les membres actifs de cette saison 17, sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner correctement :

- Simon BATY alias **SuperNickel**
- William BERGARD alias **Jesuisunetrèsjoliefleur**
- Georges Bulidon alias **Jiorjio**
- Vincent CAPO alias **Futura**
- François COLLY alias **Bricolo**
- Jérôme CLEMENT alias **Bricole**
- Cyril COUDRIER alias **Big C**
- Alexis DI LORETO alias **Grama\_63**
- Sébastien DISSART alias **La\_Rascasse**
- Cyrille DUVAL alias **Duduch43**
- Stéphanie DOS SANTOS alias **Jesuisunefougère**
- Hélène DUPONT alias **monica63**
- Aurélien FOURNIER alias **Kami**
- Fabien FRICONNET alias **Gabileo**
- Nicolas HARDY alias **Surfin'Bird**
- Nathalie GERMAIN alias **Fostyne74**
- Thibault GONTIER alias **Riok**
- Nicolas GOURLIER alias **Warnerman**
- Antóni MAHÉ alias **tonio63**
- Laurent MAURET alias **Lo**
- Thierry MELIA alias **Fullix**
- Norman MERCIER alias **Royallkings**
- Pierre MICHEL alias **Papa63**
- Bastien MOURIN alias **Tralalla**
- Michèle OLLIER alias **champagne63**
- Raphaël PERCHEZY alias **I\_Rhum\_Man**
- Kevin RAYNAUD alias **Keen'V**
- Sébastien REYNARD alias **Bullrox**
- Isabelle ROPITAL alias **isa63**
- Vincent SOURDEIX alias **Binouzzz**
- Gilles TEIXEIRA alias **Tex**
- Bertille VENAISON alias **bertoché**
- Jérôme VIDAN alias **Axman**

Certains membres ont aidé le club et nous les remercions chaleureusement :

Flavien BINET alias Daemon, Guenelle DE JULIS alias Bastet, Pascale LAMY alias Calou63, Sylvain MARTINEZ alias Oxxo, Benoît MICHAUD alias Hylo, Loïc MONMASSON alias Jok'Air et Alain SOTO alias AL63.

Malheureusement, certains nous quittent et nous sommes reconnaissants de tout ce qu'ils ont fait pour le club !

Si vous le souhaitez, vous pouvez intégrer les Membres Actifs !

Nous vous remercions tous, grâce à vous, l'association continue !

L'équipe de 

L'Assemblée Générale a duré environ 3h.

Procès-verbal de l'association Nolimit63,  
rédigé le 19 août 2024, à Clermont-Ferrand.

Bruno RAMAGNANO  
Président

Fabien RAVEL  
Trésorier

Claire DENAUX  
Secrétaire



06/1/2024	Vente liquide vente cheque Facture spar 1896 ( 356,52) achat pain fred ropital	107,37	20/01/2024		220,00
			20/01/2024		10,00
			19/02/2024	171,73	
			19/02/2024	21,60	
Partie 7 13/01/2024	Vente Sumup facture Claire pain sanswitch Vente liquide Facture spar 1896 ( 356,52)	76,19	17/01/2024	27,05	108,03
			20/01/2024		180,00
			19/02/2024	184,79	
Partie 8 02/02/24	Vente Sumup Vente liquide Facture spar 1909 ( 289,30) achat pain fred ropital	273,65	09/01/2024		127,67
			03/02/2024		330,00
			09/03/2024	155,69	
				28,33	
SNG 5 13/02/2024	Vente Sumup Vente liquide	89,82	15/02/2024		9,82
			28/02/2024		80,00
Partie 09 17/02/24	Vente Sumup Vente liquide Facture spar 1909 ( 289,30) achat pain fred ropital	202,49	20/02/2024		49,10
			28/02/2024		305,00
			09/03/2024	133,61	
				18,00	
Partie 10 02/03/24	Vente Sumup Vente liquide facture spar 1922 (377,06) achat pain fred ropital (65,40)	479,65	05/03/2024		186,60
			09/03/2024		570,00
			17/04/2024	225,95	
			17/04/2024	51,00	
SNG7 08/03/24	Vente Sumup Vente liquide facture spar 1922 (377,06)	33,81	09/03/2024		29,46
			17/04/2024	40,65	45,00
Partie 11 15/03/24	Vente liquide Vente sumup facture spar 1922 (377,06)	177,50	06/04/2024		210,00
			19/03/2024		78,56
			17/04/2024	111,06	
Partie 12 30/03/24	Vente liquide Vente sumup achat pain fred ropital (65,40) facture spar 1937 (835,05)	191,23	06/04/2024		280,00
			03/04/2024		88,39
			17/04/2024	14,40	
			20/05/2024	162,76	
SNG 8 05/04/24	Vente liquide Vente cheque Vente Sumup facture spar 1937 (835,05)	105,08	06/04/2024		70,00
			06/04/2024		20,00
			16/04/2024		39,28
			20/05/2024	24,20	
Main event 13/04/24	Vente Sumup don main event + repas Vente liquide facture spar 1937 (835,05)	2991,27	16/04/2024		230,80
			22/04/2024		2817,72
			09/05/2024		380,00
			20/05/2024	437,25	
SNG 9 19/04/2024	Vente Sumup Vente liquide facture spar 1937 (835,05)	-36,27	23/04/2024		39,28
			09/05/2024		40,00
			20/05/2024	115,55	
Partie 13 27/04/24	Vente Sumup Vente liquide facture spar 1937 (835,05) Achat pain fred ropital	304,92	30/04/2024		98,21
			09/05/2024		320,00
			20/05/2024	95,29	
			20/05/2024	18,00	
SNG 10 03/05/2024	Vente Sumup Vente liquide facture spar 1949 (60,20)	44,61	07/05/2024		29,46
			09/05/2024		40,00
			09/06/2024	24,85	
SNG 11 14/05/2024	facture spar 1949 (60,20) liquide	17,00	09/06/2024	13,00	
			03/07/2024		30,00
SNG 12 24/05/2024	Vente Sumup facture spar 1949 (60,20) liquide	82,11	28/05/2024		29,46
			09/06/2024	22,35	
			03/07/2024		75,00
Partie 14 15/06/2024	Vente Sumup liquide Facture SPAR 1961 (426,62) achat pain Ropital	38,38	18/06/2024		68,74
			03/07/2024		190,00
			21/07/2024	209,56	
			21/07/2024	10,80	
Partie 15 22/06/2024	Vente Sumup liquide Facture SPAR 1961 (426,62) achat pain Ropital	181,34	25/06/2024		39,28
			03/07/2024		200,00
			21/07/2024	45,94	
			21/07/2024	12,00	
SNG 12	Vente Sumup		02/07/2024		29,46

28/06/2024	liquide	03/07/2024			50,00	
	Facture SPAR 1971 (108,32)	31/07/2024	27,40			
52,06						
Partie remise des lots	Vente Sumup	09/07/2024			82,00	
	liquide	30/07/2024			150,00	
06/07/2024	liquide	30/07/2024			10,00	
	Facture SPAR 1971 (108,32)	31/07/2024	80,92			
78,90	Achat barbecue	08/07/2024	82,18			
						<b>Total Buvette</b>
						<b>7414,40</b>
Lot / goodies	Achat boutique winamax 10 malettes + 30 sweats	29/01/2023	1320,00			cb
	Ecocup	13/02/2024	706,96			virement
	Achat batterie	01/03/2024	2967,90			virement
	Achat PSS + meuble TV	24/03/2024	546,99			cb
	carte cadeau	01/07/2024	10152,45			virement
	ticket texapoker	13/07/2024	380,00			virement
						<b>Total lots</b>
						<b>-16074,30</b>
Fraix fixe	frais de tenu de compte	10/10/2023	3,15			
	double de clé Chambon Christophe	01/11/2023	47,70			
	facture ovh	24/12/2023	47,52			
	interet 2023	29/12/2023			400,84	
	facture GDAO	18/01/2024	180,00			
	reunion asso	11/01/2024	80,00			
	frais de tenu de compte	10/01/2024	3,15			
	banque carte banque	23/02/2024	58,00			
	ovh	04/03/2023	158,26			
	Assurance Macif	05/04/2024	132,56			
	Frais virement	25/03/2024	1,00			
	Tenue de compte	10/04/2024	3,30			
	Achat Fleurs	09/06/2024	70,00			
	Reunion Bureau juin 2024	13/06/2024	153,50			
	Renouveau nom de domaine	01/07/2024	15,11			
	transport table	31/07/2024	265,20			
	Frais virement	01/07/2024	1,00			
Tenue de compte	10/07/2024	3,30				
Achat chariot Facture SPAR 1961 (426,62)	21/07/2024	171,12				
						<b>Total</b>
						<b>-993,03</b>
Formation TD	formation TD Bruno Ramagnano	23/04/2024	318,30			
	formation TD Bruno Ramagnano	14/05/2024	78,29			
	Repas Bruno Ramagnano	30/06/2024	30,35			
	Caution CDC formation Bruno Ramagnano	30/03/2024	200,00			
						<b>-626,94</b>
Don	Spar	09/10/2023			300,00	
	Winamax	05/08/2024			600,00	
						<b>900,00</b>
Clubs des Clubs	Adhésion CDC Club	10/10/2023	30,00			
	Adhésion CDC Individuelle	10/10/2023	405,00			
	Adhésion CDC Individuelle 4435	03/12/2023	15,00			
	Adhésion CDC Individuelle 4434	03/12/2023	110,00			
	Deplacement limoge Nicolas Hardy	10/12/2023	101,82			
	Deplacement limoge Francois Colly	10/12/2023	120,83			
	Déplacement le puy Thibault Gontier	13/02/2024	25,00			
	Déplacement le puy Stephane Maitre	13/02/2024	25,00			
	Déplacement le puy Sebastien REYNARD	13/02/2024	25,00			
	Déplacement Bertille	19/04/2024	30,00			
	Déplacement Stephane Maitre	19/04/2024	33,00			
	Remboursement 1/2 CNEC	05/05/2024	651,51			
	Remboursement 1/2 CNEC	14/06/2024	260,30			
						<b>-1832,46</b>
			24420,96		36785,77	
						<b>12364,81</b>

Livret A 12 200,00  
Compte courant 164,81  
12 364,81